

JOURNÉE RÉGIONALE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

Vendredi 27 janvier 2023
9h à 17h

Nancy
Centre de congrès Prouvé

PRÉSENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES ESSMS



SRA GE – Stéphanie BOUR – Chargée de mission Qualité

Nouvelle évaluation des ESSMS : les changements



Les changements : « avant / après »

Avant

Référentiel
au choix

Évaluation interne
tous les 5 ans

Évaluation externe
tous les 7 ans

Après

Un unique référentiel d'évaluation
accompagné d'un manuel

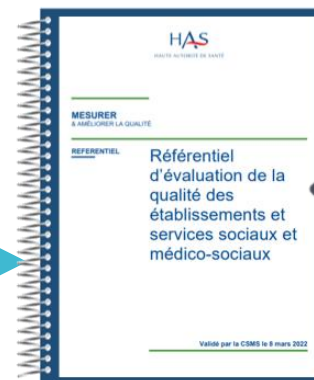
Plus d'envoi de rapport
de l'évaluation interne aux ATC*

mais renforcement :

Dynamique d'amélioration continue
de la Qualité interne (PAQ)

« L'évaluation » tous les 5 ans
selon un calendrier de programmation

Rapport
d'évaluation



ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est



HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Conseil
Départemental

Instances ESSMS
(CVS, personnels...), personnes
accompagnées, familles...

Rendus publics
Attente Décret

* ATC : Autorités de Tarification et de Contrôle

* PAQ : Plan d'Actions Qualité

Un mot sur... les organismes accrédités

Conditions d'intervention fixées par décret



Décret du
22.04.2022

Accréditation COFRAC préalable
à l'habilitation par la HAS



Norme
NF EN ISO
17020



Cahier
des charges
HAS



- Intervention indépendante des organismes
- Professionnalisation des organismes et de leurs intervenants
- Utilisation des nouveaux outils et méthodes d'évaluation de la HAS
- Contrôles renforcés de l'activité des organismes

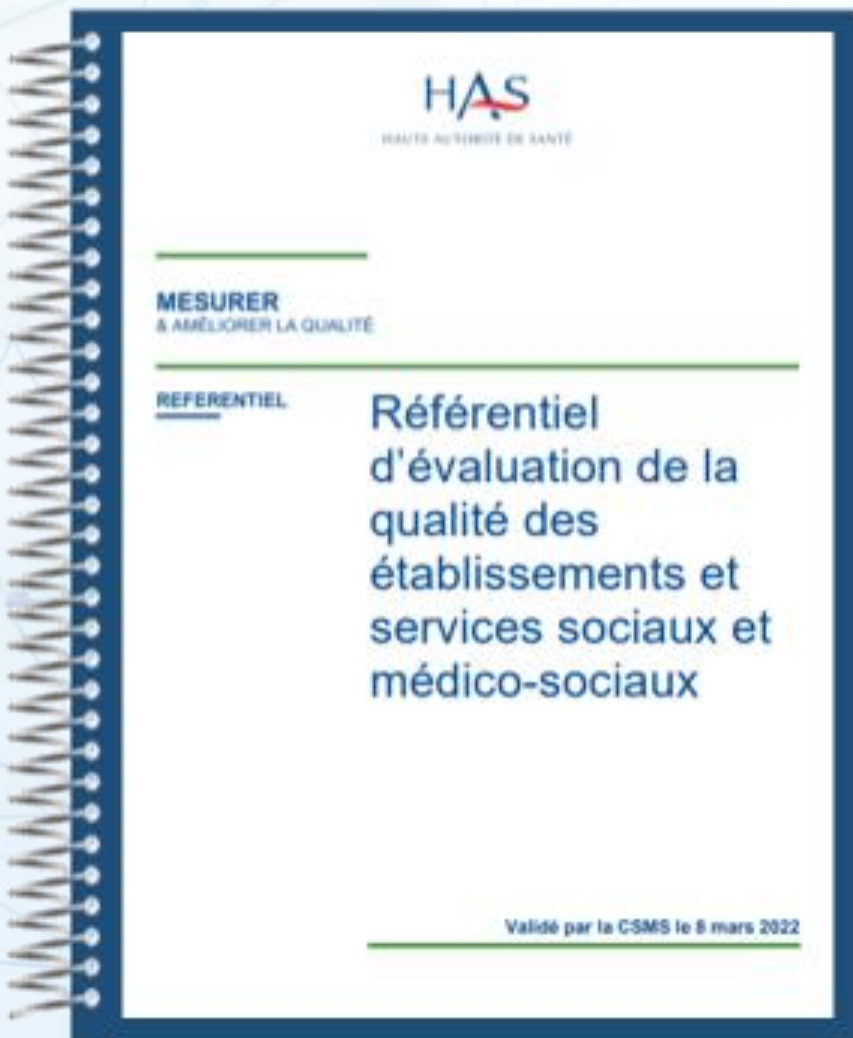


Liste des
organismes
autorisés à
évaluer les ESSMS

Dispositif d'évaluation de la HAS : présentation et outils associés



Le référentiel HAS



Applicable à tous les ESSMS*

* Liste à l'article L312-1 du Code
de l'Action Sociale et des Familles

Majoritairement

commun

129 critères génériques

Tous les ESSMS (social &
médico-social)
Toutes les structures
Tous les publics

Tenant compte
des spécificités
de certains ESSMS

Quelques

**approches
spécifiques**

28 critères spécifiques

Selon le secteur,
le type de structure
ou le public



3 Chapitres

9 Thématiques

42 Objectifs

157 Critères

Le référentiel HAS

Un référentiel centré sur la personne au travers de 9 thématiques :

Thématiques	Chapitre 1 La personne	Chapitre 2 Les professionnels	Chapitre 3 L'ESSMS
Bientraitance et éthique	○	○	○
Droits de la personne accompagnée	○	○	○
Expression et participation de la personne accompagnée	○	○	○
Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	○	○	○
Accompagnement à l'autonomie	○	○	○
Accompagnement à la santé	○	○	○
Continuité et fluidité des parcours	○	○	
Politique Ressources Humaines			○
Démarche Qualité et gestion des risques			○

cf. Fiche Pratique n°7 et Guide d'utilisation de SYNAÉ

Chaque élément d'évaluation d'un critère est évalué selon la cotation suivante :

Cotation	Légende
1	Le niveau attendu n'est pas du tout satisfaisant
2	Le niveau attendu n'est plutôt pas satisfaisant
3	Le niveau attendu est plutôt satisfaisant
4	Le niveau attendu est tout à fait satisfaisant
*	Le niveau atteint est optimisé Cotation = 4/4
NC	L'ESSMS est non concerné par l'(les) élément(s) d'évaluation d'un critère
RI	La personne accompagnée donne une réponse inadaptée à l'intervenant (Chapitre 1)

Renseignement sur SYNAÉ :

- Preuves consultées
- Commentaires : axes forts / axes de progrès
- Justification en cas de cotation NC



Deux niveaux d'exigence des critères



18

**Critères
impératifs**

- ce qui ne doit plus se voir dans les ESSMS / ce qui doit être maîtrisé
- 7 critères dans le chapitre 2 et 11 critères chapitre 3
- Niveau d'exigence attendu :
« Tout à fait satisfait » / Cotation = 4 ou *

cf. Fiche Pratique n°8 pour prendre en compte les résultats de l'évaluation des critères impératifs

((!))

**Attention particulière
= critères prioritaires**

Si cotation < 4 :

- Formulaire « critère impératif » renseigné par l'évaluateur
- Plan d'actions prioritaire mis en place par l'établissement et communiqué à l'autorité compétente
- Investigations complémentaires et suivi possibles par l'autorité compétente (ARS / CD)

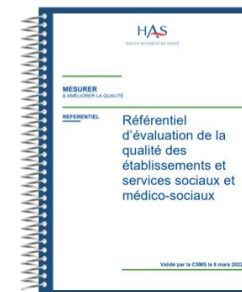
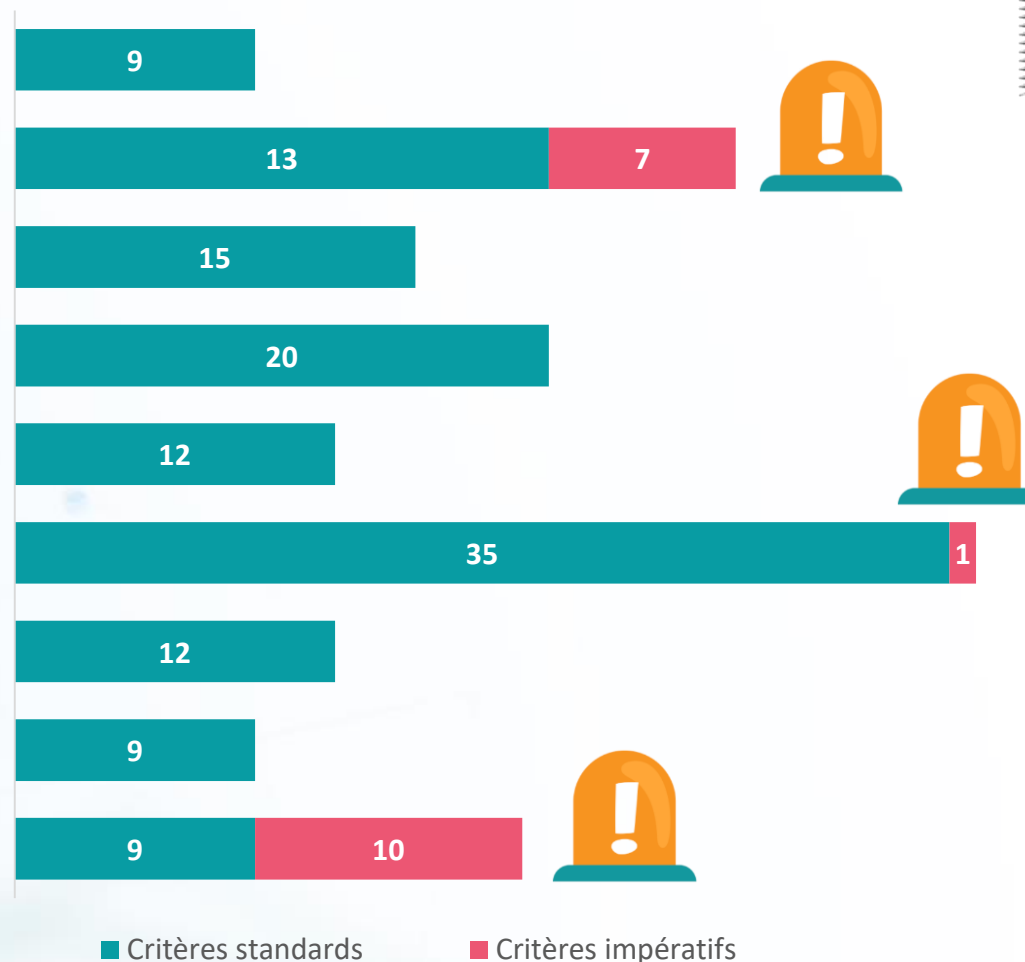
**139 Critères
standards**

- Correspondent à un niveau standard attendu de l'évaluation

Les critères impératifs : quelles thématiques ?

Thématiques du référentiel

- 1/ Bientraitance et éthique
- 2/ Droits de la personne accompagnée
- 3/ Expression et participation de la personne accompagnée
- 4/ Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- 5/ Accompagnement à l'autonomie
- 6/ Accompagnement à la santé
- 7/ Continuité et fluidité du parcours
- 8/ Politique Ressources humaines
- 9/ Démarche qualité et gestion des risques

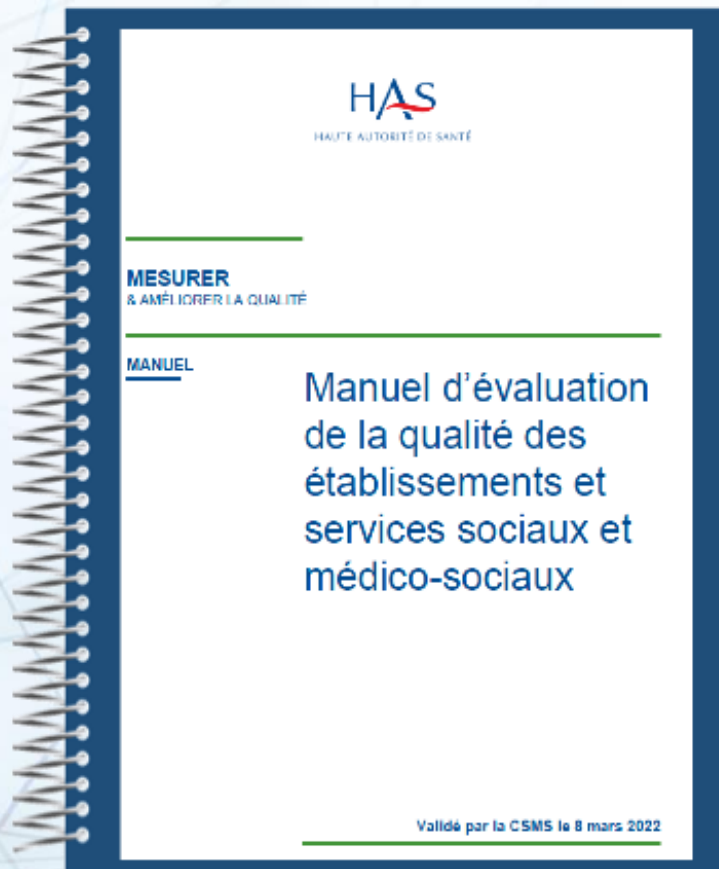


Chapitre 2

Chapitre 3

Chapitre 3

Le manuel et les outils HAS



157 Fiches critères

- couvrant les 3 chapitres
- + 1 fiche de lecture (explicative)

10 Fiches pratiques

- définissent les modalités de mise en œuvre
- (ex : visite de l'évaluation, fiches descriptives des méthodes...)

Lexique



Outils HAS

À retrouver sur :



Le manuel HAS – Les fiches critères



Intitulé de la thématique concernée
Intitulé de l'objectif dans lequel s'inscrit le critère

Intitulé du critère

Niveau d'exigence du critère

Champ d'application :

Quels ESSMS sont concernés par le critère ?

Comment le critère sera évalué par l'organisme évaluateur ?

→ Éléments à évaluer au cours des entretiens

→ Documents & observations*

(non exhaustifs)

Thématique : Démarche qualité et gestion des risques

OBJECTIF 3.13 – L'ESSMS assure le recueil et le traitement des événements indésirables.

CRITÈRE 3.13.4 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables.

Niveau d'exigence : Standard / Impératif

Champ d'application : Tous ESSMS / Social / Médico-social
Toutes structures / Établissement / Service
Tous publics / PA / PHA / PHE / PDS / AHI / PE-PJJ

Éléments d'évaluation

Entretien avec les professionnels

- Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables.

Consultation documentaire

- Tous supports permettant d'apporter la preuve de la réalisation des sensibilisations/formations des professionnels à la gestion des événements indésirables. Exemples : plan de formation, actions de sensibilisation, feuilles d'émargement, ressources pédagogiques, modalités d'accès ou supports spécifiques.

Références

HAS – Globales

- Guide méthodologique L'analyse des événements indésirables associés aux soins (EIAS) : mode d'emploi, 2021.

Références légales et réglementaires

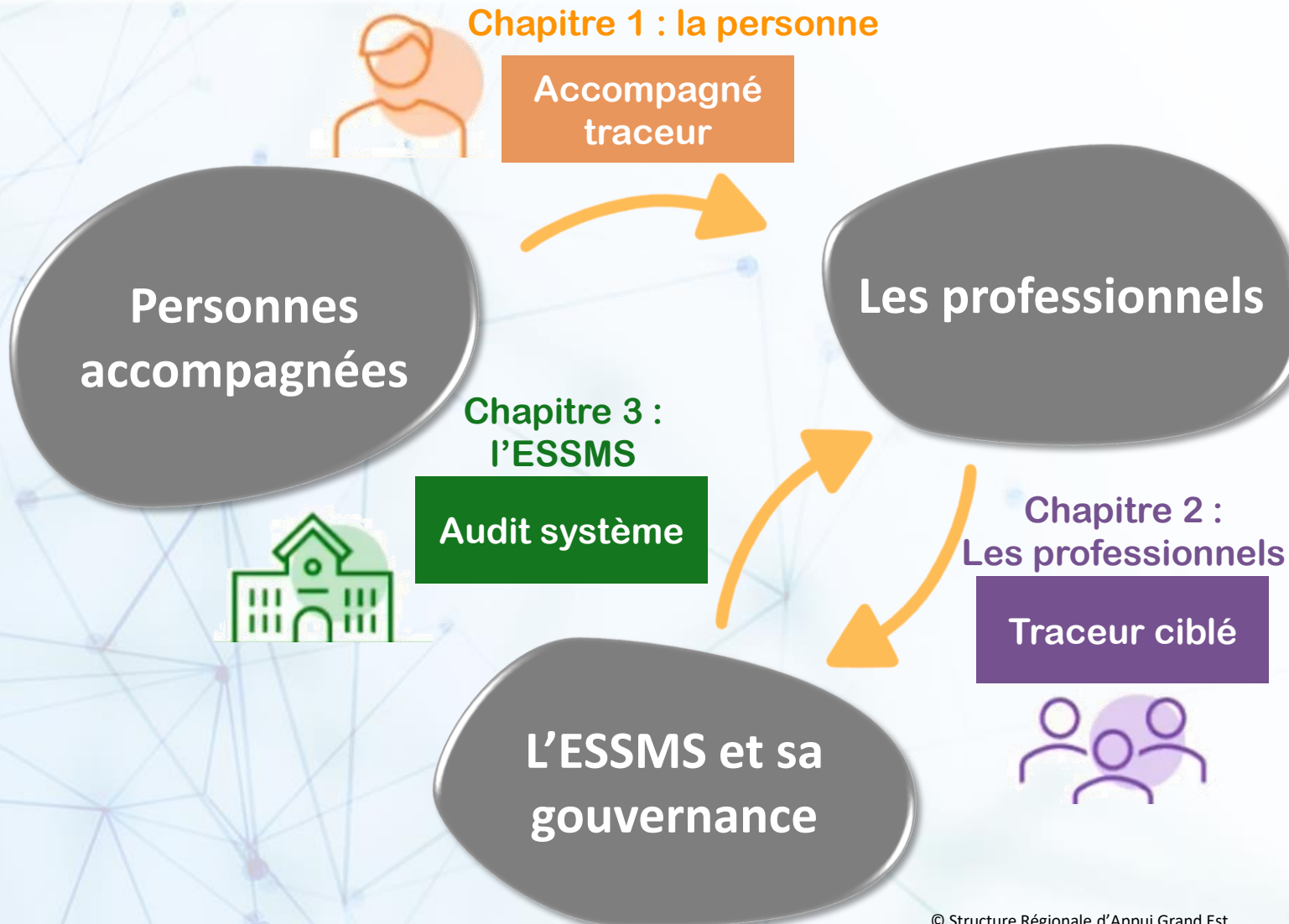
- Article L331-8-1 CASF
- Article R331-8 et suivants CASF
- Arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales

Références associées
(non exhaustives)

Les méthodes d'évaluation



Une implication répartie dans 3 méthodes d'évaluation — Les moyens mobilisés



Entretiens

- Menés avec la personne accompagnée, les professionnels et la gouvernance



Observations

- Des pratiques professionnelles, du fonctionnement ...



Revue documentaire

- Dossier de la personne, gestion documentaire, compte-rendu etc...

L'accompagné traceur

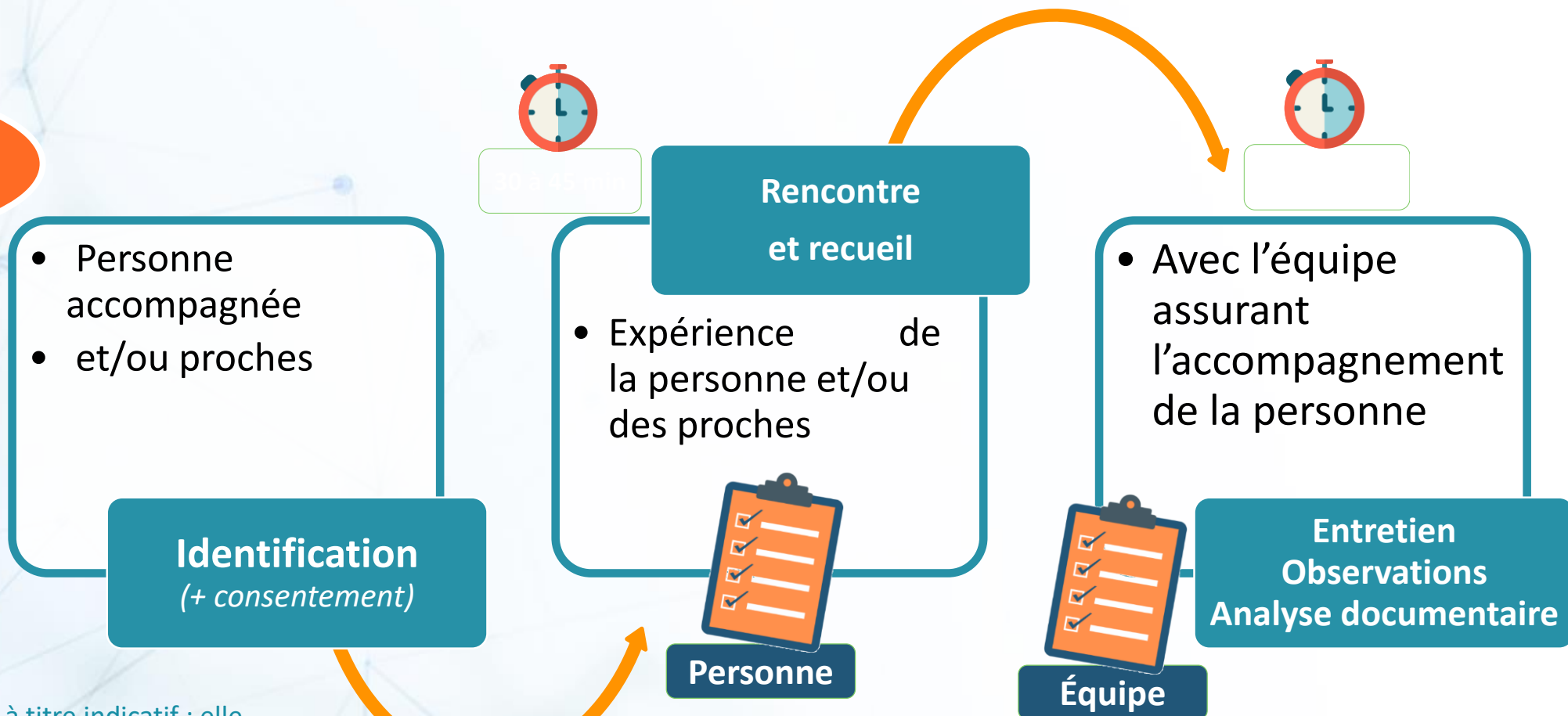


- analyser le parcours d'une personne accompagnée
- évaluer la qualité de l'accompagnement perçue par la personne

L'accompagné traceur

Chapitre 1 : la personne

**À minima :
3 accompagnés
traceurs**



NB : durée donnée à titre indicatif ; elle pourra être supérieure si davantage d'accompagnés traceurs sont réalisés.

Le traceur ciblé



→ évaluer sur le terrain la mise en œuvre réelle d'un processus ciblé, sa maîtrise et sa capacité à atteindre les objectifs



Variable selon le nb de critères évalués dans la thématique

Rencontre avec la gouvernance

- Échanges sur l'organisation et les moyens en lien avec la thématique abordée
 - = Vision plus globale
 - du fonctionnement

Rencontre avec les professionnels
Suivi du circuit du traceur ciblé

- Choix cibles et entretien(s) par thématique ciblée
- Observations des pratiques
- Consultations de documents



Le traceur ciblé

Chapitre 2 :
Les professionnels

Professionnels

Gouvernance

L'audit système



→ évaluer un ensemble de processus pour s'assurer de leur mise en œuvre par les professionnels, de leur maîtrise et de leur capacité à atteindre les objectifs



Variable selon le nb
de critères évalués
dans la thématique



1h à 1h30
Pour les 8
thématiques
du chapitre 3



L'audit système

Chapitre 3 :
l'ESSMS

- De la (des) thématique(s) ciblée(s)
- Préparation des entretiens

Consultation
documentaire

Gouvernance

- Comprendre
- S'assurer de la capacité à atteindre les objectifs

Gouvernance

- Avec l'équipe assurant l'accompagnement de la personne

Professionnels

Professionnels



Entretien visant à apprécier :

Pour les ESSMS concernés

(cf. l'article D311-3 du CASF)

Échange sur 10 critères :
3 critères du chapitre 1 &
7 critères du chapitre 3

Durée : 1h
Grille évaluative

- engagement du CVS dans le développement de la Qualité
- rôle du CVS dans la promotion de l'expression et de la participation des personnes
- implication dans le fonctionnement et l'organisation de l'ESSMS
- possibilité d'émettre des propositions d'actions d'amélioration
- la bonne circulation d'informations : entre le CVS, les personnes représentées et l'ESSMS

Quelques pistes pour vous préparer



Pour vous préparer...

Informez sur la démarche d'évaluation (nouvelle version)
et la démarche qualité interne de l'ESSMS

- **Les professionnels**
- **Les personnes accompagnées** (incluant les proches et les représentants)

Faire un état des lieux de sa démarche d'amélioration continue de la qualité

- **Démarche qualité en cours ? État du plan d'actions Qualité ?**
- **État des lieux des outils de la Loi de 2002** (existence / mise à jour...)
- **Avancement / Bilan des précédentes évaluations internes et externes ?**

Pour vous préparer...



S'informer sur la date de rendu du rapport d'évaluation

- cf. **Arrêté de programmation**
- Prendre contact si besoin avec son(ses) autorité(s) de Tutelles
- En fonction de la date : **choisir son organisme accrédité**



Se préparer et s'approprier le nouveau référentiel HAS

- Prendre connaissance du détail des **critères applicables**
- Se questionner sur les **éléments de réponses / preuves à apporter** pour satisfaire à chaque critère
- **Se former, former ses professionnels**
- **Programmer une auto-évaluation** – non obligatoire mais fortement conseillée

OUTILS CRÉÉS PAR SRA – Exemples :



WEBINAIRES



FORMATIONS

- Nouvelle évaluation des ESSMS : la comprendre et s'y préparer
- Méthodes d'évaluation des ESSMS : les comprendre et savoir les mobiliser
- Principes et méthodes d'évaluation des ESSMS

JOURNÉE RÉGIONALE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

**PRÉSENTATION
DU NOUVEAU DISPOSITIF
D'ÉVALUATION DES ESSMS**

Merci de
votre écoute !



1, rue du Vivarais
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy
03 83 40 85 11
contact@sragrandest.org
www.sragrandest.org